

**Maître de l'Ouvrage**  
**Ministère des Armées - ESID IDF**  
Base des Loges  
8 avenue du président Kennedy  
78102 Saint-Germain-en-Laye

**PARIS (75) – ILOT DU VAL-DE-GRÂCE**  
**RENOVATION DU BÂTIMENT 8**

**DCE**

**CCTC LOT 00**  
**Ne concerne pas le lot 06**

**LOT PRESCRIPTIONS GENERALES**

**LES MODIFICATIONS SONT INDIQUEES EN ROUGE**

**ARCHIPAT - M. BACOT ARCHITECTES EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES**

19 Rue des tuileries  
69 009 LYON  
Tél : 04.37.24.71.50

**EQUIPAGE Architecture - ARCHITECTE**

4 rue Saint Nicolas  
75012 PARIS  
Tél. : 01.43.47.47.30  
[equipage@equipagearchitecture.fr](mailto:equipage@equipagearchitecture.fr)

**B3E Ingénierie – BET TCE**

2 rue Salvador Allende  
92000 Nanterre  
Tél : 01 55 47 24 00  
[contact@b3e-bet.fr](mailto:contact@b3e-bet.fr)

**Bien Entendu – BET acoustique**

34, rue Etienne Marey  
75020 Paris  
Tel : 01 42 01 56 31  
Fax : 08 26 33 57 56  
[luquet@bienentendu.fr](mailto:luquet@bienentendu.fr)

**SBPC - MAITRE D'ŒUVRE SPECIALISE**

7 Impasse du Petit Bœuf  
78730 Saint-Arnoult en Yvelines

## Table des matières

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Table des matières .....                                                       | 2  |
| 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET.....                                         | 3  |
| 1.1 PRÉAMBULE.....                                                             | 4  |
| 1.2 DEMANDES ADMINISTRATIVES.....                                              | 4  |
| 1.3 HISTORIQUE DU SITE.....                                                    | 4  |
| 1.4 IMPLANTATION DANS LE SITE.....                                             | 5  |
| 1.5 PLAN MASSE DE L'OPERATION.....                                             | 7  |
| 1.6 PROTECTION DU SITE .....                                                   | 7  |
| 1.7 PROJET ET PARTIES CLASSEES .....                                           | 8  |
| 1.8 CLASSEMENT ET SECURITE .....                                               | 8  |
| 1.9 PARC DE STATIONNEMENT.....                                                 | 9  |
| 1.10 SURFACES .....                                                            | 9  |
| 1.11 TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT 008.....                                | 9  |
| 2. DELAIS .....                                                                | 10 |
| 3. ALLOTISSEMENT.....                                                          | 10 |
| 4. SPECIFICITES DU CHANTIER.....                                               | 11 |
| 5. ACCES AU SITE .....                                                         | 13 |
| 6. EQUIPEMENTS EN INTERFACE AVEC LE MAITRE DE L'OUVRAGE.....                   | 13 |
| 7. LIMITES DE PRESTATIONS ENTRE MAITRE DE L'OUVRAGE ET LES<br>ENTREPRISES..... | 14 |

**TOUTE REFERENCE A UNE MARQUE DOIT  
ÊTRE CONSIDEREE COMME INDICATIVE.  
LES EQUIVALENCES SONT ACCEPTEES.**



## 1.1 PRÉAMBULE

Ce bâtiment n°008 est actuellement occupé par les services de Santé du ministère des Armées. L'activité principale actuelle de ce bâtiment est de type établissement recevant des travailleurs (ERT) avec une activité secondaire de type hébergement (chambre de passage à destination des personnels du ministère des Armées).

L'activité principale de type ERT est maintenue dans le projet. L'activité secondaire de type hébergement est supprimée dans le projet.

La destination d'EISCP, Etablissement d'Intérêt Collectif et Services Publics, (anciennement CINASPIC) est maintenue entre l'état actuel et l'état projet. Il n'y a pas de changement de destination.

Le bâtiment n°008 accueillera des bureaux entre 1 et 4 postes, 7 bureaux d'autorité, 3 salles de convivialité, des salles de réunion, 3 salles de formations Il accueillera les bureaux du 1<sup>er</sup> CMA, les cellules du personnel mutualisé, le CESIMMO en plus des organismes déjà présents dans le bâtiment (DFRI, ISSA et USID Paris) pour une capacité d'accueil de 123 personnels.

## 1.2 DEMANDES ADMINISTRATIVES

Les travaux de réhabilitation intérieurs du présent appel d'offre concernant le bâtiment n°008, impliquant les lots 7,8,9 et 10, ne sont pas soumis à une demande de permis de construire car ils ne concernent pas les parties classées et ne visent que des travaux d'aménagement intérieurs sans création de surface et sans modification des façades & toitures (hors interfaces).

Par ailleurs le maître de l'ouvrage soumettra à la DRAC une Demande d'Autorisation de Travaux (DAT) sur édifice classé au titre des Monuments historiques pour les travaux de restauration de l'escalier monumental, les interventions sur les menuiseries existantes, la création d'une rampe et les interventions sur les toitures pour les sorties de ventilations et de prises d'air. Ces travaux seront menés par les lots 01, 02, 03 et 04.

Une demande a par ailleurs été transmise à l'Inspection Générale des Carrières, ayant rendu un avis concernant le lot 05 : Renforcement de carrière.

Par ailleurs, une demande administrative (DAT N°29\_AT 075 105 24 00029) pour la construction temporaire d'un immeuble en R+1 à destination de bureau et de base vie de chantier a été accordée le 13 mai 2024. Ce bâtiment temporaire accueillera les services actuellement hébergés dans le bâtiment n°008 durant le temps des travaux. Le bâtiment temporaire sera aussi utilisé comme base vie de chantier pour les travaux de rénovation des espaces intérieurs du bâtiment 008 et pour les travaux de restauration des façades, des toitures et de l'escalier monumental intérieur ainsi que pour les travaux de confortation des carrières. La base vie mise à disposition des Entreprises est dimensionnée pour accueillir 36 compagnons (vestiaires, sanitaires & réfectoire) et un collège de cadre de MOE & Entreprises de 12 personnes (salle de réunion et sanitaires).

## 1.3 HISTORIQUE DU SITE

« L'histoire de l'Eglise du Val de Grâce commence en 1621, lorsque Louis XIII autorise la construction d'une abbaye de bénédictines à Paris pour y transférer celle de Bièvres

(commune située à 15km au sud de la capitale), alors exposée aux incursions dans un milieu désert et humide.

Les religieuses installées dans la « maison du petit Bourdon » attendirent 1624 pour que la première pierre de leur nouveau couvent soit posée sur un terrain à côté de l'hôtel.

Le 1<sup>er</sup> avril 1645, le roi, âgé de 6 ans, posa la première pierre de l'Eglise du Val de Grâce.

Les pierres, extraites sur place d'une carrière, se sont élevées au rythme des plans remaniés par différents architectes parmi lesquels on trouve François Mansart, Lemercier et Le Muet aidé du jeune Gabriel Le Duc. Le dôme de l'Eglise est terminé en 1663.

En 1669, l'église, construite avec un plan en croix latine, est terminée après 24 ans de travaux. Elle ne sera consacrée que plus de 40 ans plus tard, en 1710.

En 1790, l'abbaye du Val-de-Grâce fut fermée comme de nombreuses autres lors de la Révolution. L'église, conservée comme monument d'architecture, fut sauvée lors de la destruction.

En 1793, la Convention affecte l'abbaye, devenue bien national, à un hôpital militaire. Cette vocation sera dès lors conservée.

Aujourd'hui, les 2,7 hectares de l'ancienne abbaye abritent l'Eglise Notre-Dame du Val-de-Grâce, l'Ecole d'application du service de santé des armées, l'ancien hôpital du Val-de-Grâce vidé désaffecté à ce jour, le musée du Service de santé des armées, ainsi que la bibliothèque centrale du service des armées. »<sup>1</sup>

## 1.4 IMPLANTATION DANS LE SITE

### A/ LES ABORDS

Le bâtiment 008 est implanté à l'extrémité nord du jardin de l'ancienne Abbaye du Val-de-Grâce, au nord-ouest et à proximité du chœur de l'église. Le bâtiment est établi à 5m de distance de la limite parcellaire du site, dans son angle supérieur nord-ouest. La limite parcellaire est marquée au nord par un haut mur de clôture confondu en murs pignons par endroits, et couronné sinon par un chaperon maçonné plat. Un soubassement en surépaisseur est d'appareillage plus grossier et sa hauteur s'agrandit vers l'ouest.

Un passage pavé de 4 mètres de larges environ occupe l'espace entre le mur de clôture et le bâtiment sur son flanc nord, et une cour pavée occupe le flanc ouest.

A l'ouest du bâtiment 08, la cour ouverte sur la cour nord de l'église est desservie également par un portail depuis le passage 'Com G5'. Cette venelle donne accès à la cour depuis la rue Saint-Jacques à travers deux porches : un premier ménagé sous le pavillon nord de la cour d'honneur et un deuxième sous l'aile qui prolonge au nord le bâtiment 01. A l'extrémité est de la venelle, le portail en pierre de taille ouvrant sur le site du Val-de-Grâce est surmonté d'une toiture en tuiles de terre cuite. Il est percé par deux grandes baies cintrées similaires dont la plus au nord est murée et l'autre fermée par deux vantaux en bois et par une grille métallique formant imposte. Les deux baies sont séparées par une tête de mur en saillie qui peut être le départ d'un ancien mur de clôture. Au droit du portail non muré, une rampe rattrape la différence de niveaux entre le jardin haut et celui de la venelle, environ 1m au-dessus.

---

<sup>1</sup> Extrait du Programme Technique et Fonctionnel rédigé par Atelier 21 le 23 juillet 2012

## B/ LE BÂTIMENT

Le bâtiment 008 est composé de deux ailes en équerre : l'aile A datant du XVII<sup>ème</sup> siècle, est orientée selon un axe nord-sud, l'aile B datant de 1954, est orientée selon un axe est-ouest.

L'aile A s'élève sur 4 étages carrés surmontant un niveau de caves et est sommée par un niveau de combles brisé. Le sol en pavés de grès s'étend jusqu'en pied de bâtiment sans bordure ou revers délimité.

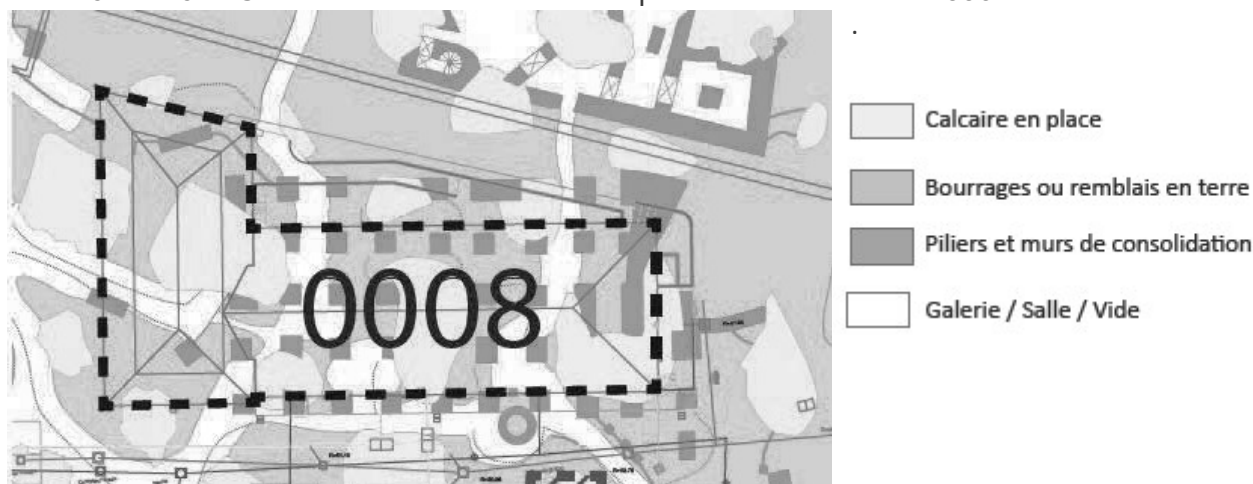
L'aile B s'élève sur 3 étages carrés surmontant un niveau de cave et est sommée par un niveau de combles brisé. Elle est accolée au bâtiment A sur son flanc est.

Une cour anglaise accessible par une rampe borde de la façade nord de l'aile B, permettant d'accéder au sous-sol et d'éclairer celui-ci par de grandes baies. Une deuxième cour anglaise, plus petite, permet d'éclairer le sous-sol par une baie sur la façade est. L'aile B est flanquée d'un trottoir au sud et d'un perron à l'est, en béton avec clôtures métalliques.<sup>2</sup>

Concernant l'intérêt historique du bâtiment et son évolution au cours du temps, vous trouverez plus d'information dans le diagnostic patrimonial effectué par Archipat et communiqué en annexe au présent dossier DCE.

## C/ LES CARRIERES

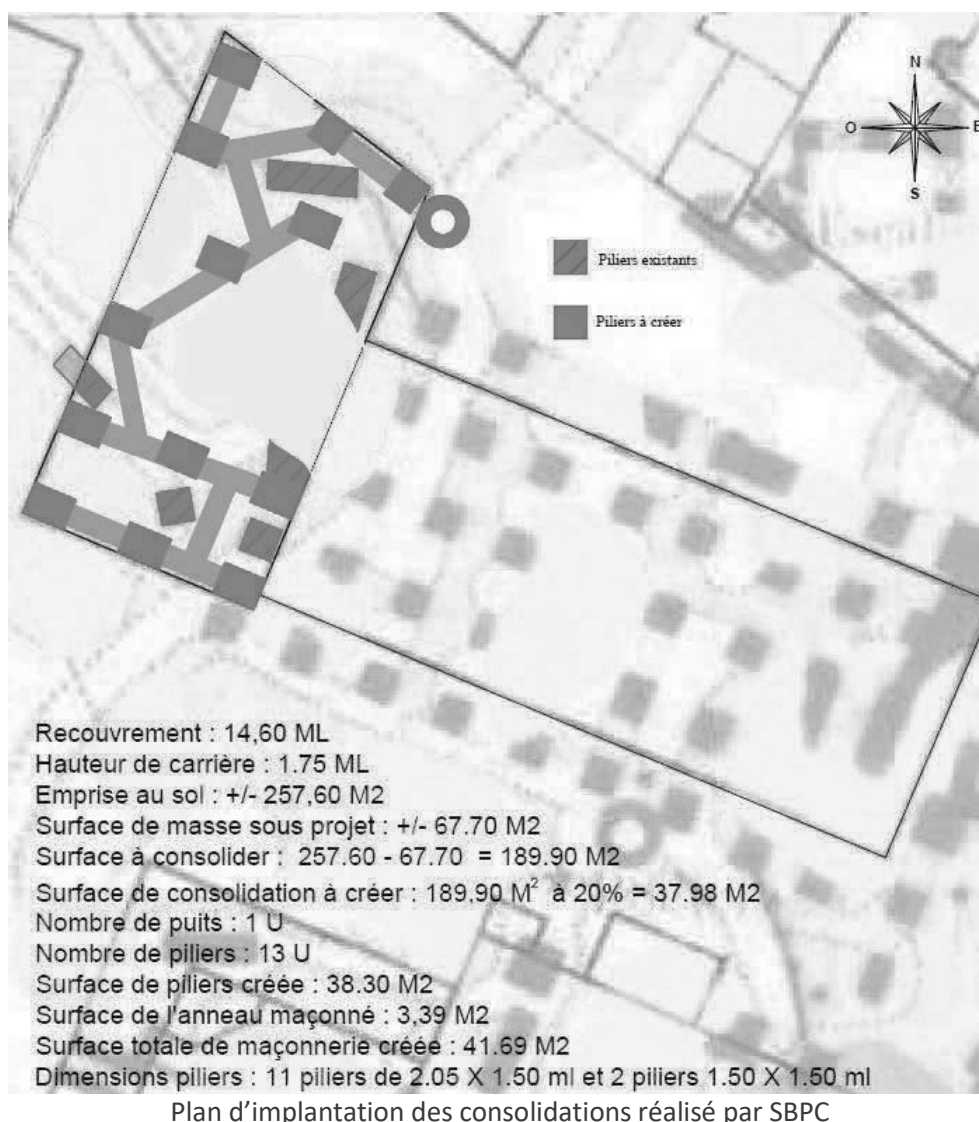
Le site de l'îlot du Val de Grâce est situé au-dessus d'anciennes carrières de calcaire grossier souterraines dont la hauteur d'exploitation était de 3.2 à 3.5m et la hauteur de recouvrement de 14.6 à 17.6m. Ces carrières ont été classées par arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1990.



Etant donné l'importance patrimoniale de ces carrières, il a été évalué avec l'aide d'une maîtrise d'œuvre spécialisée le besoin de renforcer le ciel de ces dernières par la création de piliers maçonnés sous l'Aile A bâtiment 08. En effet, si l'Aile B du bâtiment 08 présente un certain nombre de piliers et murs de consolidation, l'Aile A en est actuellement peu pourvue.

Ces piliers seront réalisés dans les règles de l'art, dans un souci de pérennisation.

<sup>2</sup> Extrait du Diagnostic Patrimonial réalisé par Archipat disponible en annexe du présent document



## 1.5 PLAN MASSE DE L'OPERATION

Le plan de masse entre état existant et état projet est inchangé.  
 Voir le dossier de pièces graphiques joint au présent dossier DCE.

## 1.6 PROTECTION DU SITE

Les façades et toitures du bâtiment n°008 ainsi que l'escalier monumental intérieur du XVII<sup>e</sup> siècle, sont classés au titre des Monuments par arrêté du 16 novembre 1964.

Cet arrêté classe aussi une partie du site de l'ancienne abbaye du Val de Grâce dans le périmètre suivant :

- A l'ouest : rue Saint Jacques et limites mitoyennes jusqu'au boulevard de Port-Royal,
- Au sud : le boulevard de Port-Royal jusqu'à l'extrémité orientale de la promenade des malades,
- A l'est : la limite extérieure de la promenade des malades,
- Au nord : les limites mitoyennes jusqu'à la rue Saint Jacques.

Par ailleurs, l'arrêté du 1er mars 1990 classe la totalité du sol et du sous-sol des parcelles contenant les fondations de l'ancienne abbaye et les carrières souterraines.

Par ailleurs, le site a été inscrit le 6 août 1975 au site de l'ensemble urbain de Paris. Il est donc soumis au Code de l'environnement en ce sens.

## **1.7 PROJET ET PARTIES CLASSEES**

Les travaux envisagés sur les façades, toitures et sur l'escalier monumental du bâtiment 008 concernent uniquement les lots 01, 02, 03 et 04 du présent DCE.

Ces travaux concernant les éléments classés ; façades, toitures et escalier monumental intérieur ont fait l'objet d'une demande administrative spécifique. Le ministère des Armées, conseillé d'Archipat ACMH, a déposé auprès de la DRAC une demande limitée aux éléments classés du bâtiment n°008.

Les travaux objet des lots 7, 8, 9 et 10 se limitent à des travaux à l'intérieur du bâtiment 008, non visibles depuis l'extérieur et sans impact sur l'insertion du projet de rénovation du bâtiment 008 dans le site de l'Ecole du Val de Grâce.

Les espaces protégés feront l'objet d'une attention particulière durant l'exécution des travaux de rénovation des espaces intérieurs du bâtiment n°008 afin de ne pas les altérer.

## **1.8 CLASSEMENT ET SECURITE**

Le bâtiment n°008 sera classé en établissement recevant des travailleurs (ERT).

Il accueillera les services du 1er CMA, les cellules du personnel mutualisé, le CESIMMO en plus des organismes déjà présents dans le bâtiment (DFRI, ISSA, DAGRH et USID Paris) pour une capacité d'accueil de 123 personnels.

Il accueillera les espaces et usages suivants :

Au sous-sol :

- Des locaux archives,
- La réserve du fond de la bibliothèque centrale du service de santé des armées / celle-ci sera sanctuarisée pendant toute la durée des travaux de réhabilitation du bâtiment n°008.
- Des vestiaires hommes et femmes,
- Un local poubelle,
- Une sous station de chauffage de type CPCU
- Un local TGBT,

Au RdC et dans les étages :

- Des bureaux,
- Des salles de réunion,
- Des salles de convivialité,
- Des salles de formation et d'entraînement pour les personnels des services de santé du ministère des Armées au RdC,

- Un local informatique,
- Des sanitaires hommes et femmes,
- Des locaux ménage,
- Des locaux de stockages

## 1.9 PARC DE STATIONNEMENT

Le nombre de places de stationnement est limité sur le site du Val de grâce. Ce nombre sera même réduit par l'emprise au sol de la zone chantier des travaux de réhabilitation du bâtiment n°008 ;

Il n'est pas prévu de mettre à disposition des Entreprises titulaires des marchés de travaux pour la réhabilitation du bâtiment n°008 des places de stationnement pour véhicules personnels

## 1.10 SURFACES

Il s'agit de travaux de rénovation intérieure du bâtiment n°008 totalisant une surface dans œuvre hors combles d'environ 2800 m².

Les surfaces existantes seront conservées entre l'état existant et l'état projet.

Il n'est pas supprimé ni créé de surface dans la réalisation du projet.

## 1.11 TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT 008

La liste des lots est précisée ci-après.

Les travaux suivants seront exécutés concomitamment comme suit :

- Les travaux de désamiantage, déplombage et curage du bâtiment n°08, prévus au Lot 06 seront exécutés en avance de phase. Ils utiliseront et gèreront la base vie chantier fournie par le MinArm durant leur intervention. Durant ces travaux, les autres lots prépareront leur chantier.
- Le renforcement des carrières sous l'aile A du bâtiment n°08 prévu au Lot 05 sera exécuté dans la même temporalité que les travaux des autres lots (hors lot 06). Les personnels de renforcement des carrières utiliseront la base vie de chantier gérée par le lot 7a. Ce lot sera géré par une maîtrise d'œuvre dédiée.
- La restauration de l'escalier majeur ainsi que des parties classées du bâtiment seront menés par les Lots 01, 02, 03 et 04. Elle sera exécutée dans la même temporalité que les travaux des autres lots (hors lot 06). Les entreprises de ces lots utiliseront la base vie de chantier gérée par le lot 7a. Pour plus de détails quant aux interfaces entre ces lots MH et les lots non MH : voir le tableau ci-après et l'annexe au lot n°00.

- Les travaux de VRD entre le pavillon Anne d'Autriche et le bâtiment n°08/ Hormis le raccordement en pied de bâtiment, ces travaux seront indépendants des travaux décrits au présent DCE. Ils seront exécutés dans la même temporalité. Les personnels de VRD utiliseront la même base vie que les entreprises des lots décrits au présent DCE.

La notification prévisionnelle des marchés aux entreprises des lots TCE est programmée pour **mai 2026**.

La livraison de l'ouvrage est prévue pour le **31/03/2028**

## 2. DELAIS

Durée prévue du marché : 20 mois pour tous les 1/2/3/4/7/8/9/10 et 5 mois pour le lot 5.

Début potentiel des travaux : **01/06/2026**

Période de préparation : oui.

Comprise dans le délai d'exécution : oui.

Pour les lots 1/2/3/4/5/7/8/9/10 : La période de préparation est de 2 mois comprise dans le délai d'exécution pour chacun des lots (et 1 mois pour le lot 6 pour information)

Date des OPR : **11/01/2028**

Date de la réception des ouvrages réserves levées : **31/01/2028**

## 3. ALLOTISSEMENT

La répartition des lots pour le présent projet est la suivante :

| Description                                                                            | Durée                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>LOTS MH</b>                                                                         |                                                       |
| Lot 01 – Echafaudages, Installation Plomb, Menuiserie Bois, Charpente Bois, Couverture | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse |
| Lot 02 – Menuiserie Métallique, Ferronnerie, Serrurerie, Lustrerie                     | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse |
| Lot 03 – Maçonnerie, Pierre de taille, Plâtrerie                                       | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse |
| Lot 04 – Peinture Décorative, Peinture courante                                        | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse |
| <b>LOTS NON MH</b>                                                                     |                                                       |
| Lot 05 – Renforcement de carrières                                                     | 5 mois avec 2 mois de période préparation incluse.    |

|                                                    |                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lot 06 – Curage, Démolition, Désamiantage          | 5 mois dont un mois de période de préparation                                                                                         |
| Lot 07a - Logistique                               | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07b – Gros œuvre                               | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07c - Serrurerie                               | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07d – Plâtrerie et cloisonnements              | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07e – Carrelage, faïence, sol souple, moquette | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07f – Menuiseries Intérieures Bois             | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07g – Faux-plafonds démontables                | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 07h - Peinture                                 | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 08 – Plomberie, CVC                            | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 09 – Electricité Cfa Cfo, SSI                  | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse                                                                                 |
| Lot 10 - Ascenseur                                 | 20 mois avec 2 mois de période de préparation incluse (dépose de la machinerie asc en avance de phase durant la phase de préparation) |

## 4. SPECIFICITES DU CHANTIER

Le présent projet présente les spécificités suivantes :

1/ L'ensemble des travaux sont localisés à l'intérieur de l'enceinte militaire du site de l'Eglise du Val de Grâce et sont soumis aux exigences d'une zone protégée entendu que le site du

reste en activité le temps des travaux. Les accès seront restreints. Les entreprises devront faire agréer leurs personnels (casier judiciaire vierge entre autres) avant accès au site. Les entreprises devront prendre en compte ces contraintes dans la remise des offres, dans l'organisation des travaux et dans le respect du délai des travaux.

2/ Le bâtiment n°008 sera libéré des personnels du ministère des armées pendant les travaux ainsi les travaux seront réalisés en site dit libéré. Cependant, le site militaire restera actif avec notamment une occupation du bâtiment provisoire au Sud par du personnel des Services de Santé du ministère des armées.

3/ La gestion de ce chantier sera séparée en trois maîtrise d'œuvre. Une, SBPC, dédiée au lot 06 concernant le chantier de confortation des carrières sous le bâtiment n°08. Une, Martin Bacot ACMH – Archipat, dédiée au chantier Monuments historiques portant sur les façades, toitures et escalier monumental du bâtiment n°008 comprenant les lots 01, 02, 03 et 04. Et enfin une, EQUIPAGE ARCHITECTURE, concernant les travaux à l'intérieur du bâtiment 08 des zones non classées monument historique effectués par les lots 05, 06, 07, 08, 09 et 10. Un coordinateur OPC organisera les prestations de réhabilitation du bâtiment n°008 et permettra la coordination de l'ensemble des chantiers en lien avec les activités du site de l'Eglise du Val de grâce. Les entreprises, tout lot compris, devront répondre aux convocations et demandes de l'OPC.

4/ Les travaux de rénovation des lots non MH portent sur l'intérieur du bâtiment 08 et non sur les extérieurs. L'escalier monumental étant classé, son accès sera réservé aux entreprises et à la maîtrise d'ouvrage MH, à l'exception d'un nombre limité d'interfaces gérées par le coordinateur OPC. Le local compactus, fond de la bibliothèque des services de santé des armées, sera fermé et inaccessible aux personnels du chantier, à l'exception d'un nombre limité d'interfaces mineures gérées par le coordinateur OPC et les Entreprises du chantier de rénovation du bâtiment n°008 (chgt portes d'accès, chgt luminaires, mise en œuvre d'un radiateur et d'une VMC simple flux, insertion dans le SSI du chantier et du bat 008, bâchage pendant les travaux) .

5/ Le bâtiment sera curé, désamianté et déplombé en avance de phase par le lot 05.

6/ Un compte prorata concernant les consommations du chantier en eau, électricité, chauffage et ventilation sera mis en place et géré par le lot Logistique (lot 07a) . Le montant de ce compte prorata sera forfaitisé et correspondra pour chacune des entreprises à 1% du montant total des travaux qu'elle aura à effectuer.

7/ Le lot n°07a Logistique est en charge des installations de chantier ( à l'exception de l'installation et la dépose de la base vie, qui sera construite et mise à disposition par le ministère des armées) , et en charge de la logistique de chantier à savoir la mise à disposition de 60 bennes pendant le chantier avec tri sélectif, (sauf pour les lots MH et les lots 07b : Gros Œuvre, et 07d : Plâtrerie et cloisonnement qui doivent la gestion de leurs propres déchets) . Le lot 07a sera aussi en charge la surveillance de chantier. Il mettra de plus à disposition un moyen de levage collectif sous la forme d'un lift de chantier de 2000kg pour 12 mois de chantier mois d'aout non compris. Il n'y aura pas d'autres moyens de levages mutualisés.

8/ Les prestations des entreprises comprennent la réalisation de témoins techniques pendant les 2 mois de préparation de chantier et 4 mois de chantier soit un délai global de 6 mois. Les témoins techniques sont une salle de convivialité, une salle de réunion, un bureau 1 personne, un bureau d'autorité et un SAS. Toutes les entreprises participeront activement à la réalisation de ces témoins dans le délai imparti. Ces témoins ont vocations à être conservés ; ils ne sont pas provisoires. Ils seront adaptés, selon les remarques et commentaires du MinArm, pendant le temps du chantier pour être réceptionnés en fin d'opération.

9/ Le lot CVC est titulaire des études de synthèse du projet.

10/ Les ouvrages seront impérativement livrés avant l'automne 2027.

11/ L'ensemble des travaux décrit par le présent DCE est localisé à l'intérieur du bâtiment 08, dans l'enceinte militaire du site de l'Eglise du Val de Grâce et seront soumis aux exigences d'une zone protégée entendu que le site reste en activité le temps des travaux. Le bâtiment sera quant à lui libéré de toute occupation. D'autres travaux ayant lieu en parallèle sur le site, il sera nécessaire de porter une grande vigilance aux nuisances créées par ce chantier ainsi qu'au respect de la zone d'implantation du chantier. Une coordination sera à prévoir avec les autres projets affectant le site du Val de Grâce : travaux jardins de la Ville de Paris, création du PAF, cession de l'hôpital militaire...

## **5. ACCES AU SITE**

Comme évoqué précédemment, le projet prend place à l'intérieur de l'enceinte militaire du site du Val de Grâce. S'agissant d'une zone militaire protégée en site occupé, les entreprises devront effectuer une demande d'accès pour l'ensemble des travaux. Cette demande de Contrôle Primaire (CPR) se fera en mentionnant le nom et les informations de l'ensemble des personnels mobilisés sur le site. Elle se fait par l'envoi d'une Fiche Individuelle de Contrôle Elémentaire auprès de l'organisme de sécurité compétent.

Etant donné l'occupation du site militaire continue, le travail se fera en semaine entre 8h et 18h. Il sera interdit de travailler le samedi.

Concernant les accès sur site, l'accès aux véhicules motorisés se fera dans un 1er temps par l'entrée du monobloc situé au 74 boulevard Port Royal. Cet accès sera fermé courant 2026, ainsi les accès seront alors reportés vers le nouveau poste d'accueil et de filtrage (PAF) au 76 boulevard Port Royal. Pour rappel, un marché forain se tient les mardis et les jeudis sur le boulevard du Port Royal au droit du futur PAF. Il est interdit toutes livraisons via de gros véhicules les mardis et jeudis sur la journée et la veille à partir de 16h.

Le stationnement sera interdit sur site pour les véhicules personnels, il conviendra aux entreprises de s'organiser en ce sens.

## **6. EQUIPEMENTS EN INTERFACE AVEC LE MAITRE DE L'OUVRAGE**

Les éléments listés ci-dessous sont à la charge du Maître de l'Ouvrage ou d'une autre entité

identifiée :

**Nota** : F&P = fourniture et pose y compris études, échantillonnage et réglage.

- L'ensemble du mobilier hors mobilier intégré des salles de convivialités, sanitaires, vestiaires et douches.

## 7. LIMITES DE PRESTATIONS ENTRE MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET LES ENTREPRISES

Les limites de prestations sont définies entre :

- Les travaux, prestations, équipements et frais à la charge de/des **ENTREPRISES** (repérées par E et le lot concerné)
- Les équipements, prestations et frais à la charge du **Maître d'Ouvrage** (repéré par P)

Sont désignés dans ce document :

- « E/Lot n°? » - ENTREPRISE / Entreprise générale ou entreprises séparées avec définition du lot concerné ;
- « MOU » - Maître d'Ouvrage & donneur d'ordre vis-à-vis des entreprises ;

Les colonnes "**MAÎTRE D'OUVRAGE**" et "**ENTREPRISES**" du tableau ci-dessous définissent la répartition des prestations.

|      | Indice 0                                                                                        | Maître d'ouvrage "MOU" | Entreprises "E" ou "lot" | Entreprises MH « EMH » pour les parties MH |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------------------------|
| 1    | CHANTIER DE TRAVAUX                                                                             |                        |                          |                                            |
| 1.01 | Affichages réglementaires permis de construire, entreprises, interdictions, etc.                | MOU                    |                          |                                            |
| 1.02 | Palissades et portails de chantier ; Gestion des accès au bâtiment, sécurité intrusion chantier |                        | E/ Lot 3a                |                                            |
|      |                                                                                                 |                        |                          |                                            |
| 1.04 | Branchements provisoires : eau, électricité, etc.                                               |                        | E/ Lot 08 et 09          |                                            |
| 1.05 | Consommation eau et électricité                                                                 |                        | E/ chaque lot            |                                            |
| 1.06 | Baraquements de chantier ( <i>Bureaux, vestiaires, sanitaires, réfectoire, infirmerie</i> )     | MOU                    |                          |                                            |
| 1.07 | Gestion et entretien des baraquements de chantier                                               |                        | E/Lot 07a                |                                            |

|          |                                                                                                   |    |                                      |                                                                        |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| 1.08     | Moyens de levage, matériel, ateliers, échafaudages, etc.                                          |    | E/ Lot 07a (lift) + chaque lot       | EMH (échafaudage plafond escalier monumental + façade Est de l'aile A) |
| 1.09     | Installations provisoires d'électricité et d'éclairage intérieur                                  |    | E/ Lot 09 (dont escalier monumental) |                                                                        |
| 1.10     | Dispositifs et équipements sécurité et protection de la santé (SPS) du chantier                   |    | E/ Lot 07a                           | EMH (Plomb Lot 1 et GC provisoires Lot 02)                             |
| 1.11     | Nettoyage périodique du chantier et des abords. Nettoyage final des locaux                        |    | E/ Lot 07b + chaque Lot              | EMH Lot 01 hebdomadaire + quotidien chaque lot                         |
| 1.12     | Mise en place et gestion des containers à déchets, évacuation des gravois hors gravois spécifique |    | E/ Lot 07a                           | EMH / Lot 01                                                           |
| 1.13     | Enlèvement des installations provisoires et remise en état des abords, trottoirs, etc.            |    | E/ Lot 07a                           |                                                                        |
| 1.14     | Ascenseur de chantier (lift)                                                                      |    | E/Lot 07a                            |                                                                        |
| 1.15     | Outillage et équipement nécessaires au personnel de pose                                          |    | E/ chaque lot                        | EMH                                                                    |
| 1.16     | Elévateur de chantier / voir le poste ascenseur de chantier                                       | SO | SO                                   | SO                                                                     |
| 1.17     | Eclairage de chantier /F&P éclairage                                                              |    | E/ Lot 09                            |                                                                        |
| 1.18     | Nettoyage des locaux en fin de travaux                                                            |    | E/ Lot 07                            |                                                                        |
| 1.19     | Evacuation des emballages/déchets vers containers à déchets du chantier                           |    | E/ chaque lot                        | EMH                                                                    |
| 1.20     | Mise à disposition et évacuation des bennes à déchets, vidages réguliers                          |    | E/ Lot 07a                           | EMH                                                                    |
| <b>2</b> | <b>RESERVATIONS ET FIXATIONS</b>                                                                  |    |                                      |                                                                        |
| 2.01     | Réservations et incorporations de fourreaux et divers                                             |    | E/ chaque lot                        | Lot 03 escalier MH réservation / percement/ saignées                   |
| 2.02     | Petits percements et fixations pour les ouvrages                                                  |    | E/ chaque lot                        | EMH pour escalier monumental                                           |

|          |                                                                                                                                                                                                                |    |               |                              |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------------|------------------------------|
| 2.03     | Calfeutrements après pose des canalisations et conduits                                                                                                                                                        |    | E/ chaque lot |                              |
| 2.04     | Scellements, calfeutrements et raccords                                                                                                                                                                        |    | E/ chaque lot | EMH pour escalier monumental |
| 2.05     | Bouchement des trémies ou réservations supérieures à 100*100mm ou diam 100mm                                                                                                                                   |    | E/ lot 07b    | EMH pour escalier monumental |
| 2.06     | Bouchement des trémies ou réservations inférieures ou égales à 100*100mm ou diam 100mm                                                                                                                         |    | E/ chaque lot | EMH pour escalier monumental |
| 2.07     | Création de trémies ou réservations supérieures à 100*100mm ou diam 100mm                                                                                                                                      |    | E/ lot 07b    | EMH pour escalier monumental |
| 2.08     | Création de trémies ou réservations inférieures ou égales à 100*100mm ou diam 100mm                                                                                                                            |    | E/ chaque lot | EMH pour escalier monumental |
| <b>3</b> | <b>COUVERTURE ET CHARPENTE</b>                                                                                                                                                                                 |    |               |                              |
| 3.01     | Révision de la couverture                                                                                                                                                                                      |    |               | EMH                          |
| 3.02     | Révision de la charpente et traitement curatif (bois)                                                                                                                                                          |    |               | EMH                          |
| 3.03     | Dépose du châssis de toit existant, modification du chevêtre, F&P du châssis de toit neuf pour désenfumage de l'escalier nord, Création prise air neuf et rejets sur toiture aile B (interface avec le lot 09) |    |               | EMH                          |
| 3.04     | Dépose ; F&P des nouveaux châssis de toit de l'Aile A                                                                                                                                                          |    |               | EMH                          |
| <b>4</b> | <b>MENUISERIES</b>                                                                                                                                                                                             |    |               |                              |
| 4.01     | Fenêtres : Remise en jeu, peinture, changement des carreaux percés                                                                                                                                             | SO | SO            | EMH                          |
| 4.02     | Film opalin sur vitrage                                                                                                                                                                                        |    | E/ lot 07h    |                              |
| 4.03     | F&P des stores intérieurs                                                                                                                                                                                      |    |               | EMH                          |
|          | <b>Organigramme</b>                                                                                                                                                                                            |    |               |                              |
| 4.04     | F&P serrure mécanique sur organigramme pour porte bois et porte métal existantes et neuves                                                                                                                     |    | E/ lot 07f    |                              |
|          | <b>Portes intérieures</b>                                                                                                                                                                                      |    |               |                              |
| 4.05     | F&P des bâtis des portes, des trappes et des façades de gaines hors escalier monumental                                                                                                                        |    | E/ lot 07f    |                              |
| 4.06     | F&P puis protection, réglage et remise en jeu des bâtis des portes et des portes de l'escalier monumental                                                                                                      |    |               | EMH                          |
| 4.07     | Protection des bâtis des portes, des trappes et des façades de gaines hors escalier monumental                                                                                                                 |    | E/ lot 07f    |                              |

|      |                                                                                                                      |  |            |     |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------|-----|
| 4.08 | Fourniture, pose, réglage et protections des portes, des trappes et des façades de gaines                            |  | E/ lot 07f |     |
| 4.09 | Protections, réglage et remise en jeu hors escalier monumental                                                       |  | E/ lot 07f |     |
|      |                                                                                                                      |  |            |     |
| 4.11 | Réservation du câblage pour contrôle d'accès hors câblage                                                            |  | E/ lot 07f |     |
| 4.12 | Signalétique réglementaire de sécurité sur les portes hors escalier monumental                                       |  | E/ lot 07h |     |
| 4.13 | Potentielle signalétique réglementaire de sécurité, portes de l'escalier monumental                                  |  |            | EMH |
| 4.14 | Ventouses ou bandeau électromagnétiques asservies au contrôle d'accès                                                |  |            | EMH |
| 4.15 | Habillages autour portes compris portes sous tentures, non compris portes moulurées de l'escalier monumental         |  | E/ lot 07f |     |
| 4.16 | Habillage autour portes escalier monumental côté intérieur (porte sous tenture) et des deux côtés (portes moulurées) |  |            | EMH |
| 5    | <b>Sol et plinthes</b>                                                                                               |  |            |     |
| 5.01 | Préparation (Réagréage-enduit lissage) et F&P sol souple                                                             |  | E/ lot 07e |     |
| 5.02 | Préparation pour carrelage (Réagréage-enduit lissage + sous-couche acoustique) et F&P carrelage                      |  | E/ lot 07e |     |
| 5.03 | Préparation, F&P sols escalier monumental et vestibule                                                               |  |            | EMH |
| 6    | <b>Parois support plâtré en mur et plafond</b>                                                                       |  |            |     |
| 6.01 | Pose des bandes calicot et deux couches d'enduit de lissage avec égrenage hors escalier monumental et vestibule      |  | E/ lot 07d |     |
| 6.02 | Lissage et révision de l'enduit existant et peinture sur murs et cloisons hors escalier monumental et vestibule      |  | E/ lot 07h |     |
| 6.03 | Butées de portes hors escalier monumental et vestibule                                                               |  | E/ lot 07f |     |
| 6.04 | Découpe de la réservation dans les plafonds plâtrés pour bouche de soufflage et extraction y compris vestibule       |  | E/ lot 08  |     |
| 6.05 | Découpe de la réservation dans les plafonds plâtrés pour matériels électriques                                       |  | E/ lot 09  |     |
| 7    | <b>Ventilation, chauffage &amp; rafraîchissement par ventilo-convecteur</b>                                          |  |            |     |

|       |                                                                                                                                                                                            |     |            |     |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------|-----|
| 7.01  | Extraction par bouches auto réglables dans la salle d'eau et dans le WC (y compris évacuation existants)                                                                                   |     | E/ lot 08  |     |
| 7.02  | F&P Clapet ou volet résistant au feu ou manchon intumescent sur extraction, si nécessaire                                                                                                  |     | E/ lot 08  |     |
| 7.03  | Réservation dans maçonnerie pour CVC pour trémie supérieure à 100*100mm                                                                                                                    |     | E/ lot 07b |     |
| 7.04  | Calfeutrement après passage CVC dans trémie                                                                                                                                                |     | E/ lot 08  |     |
| 8     | <b>Electricité et courants faibles</b>                                                                                                                                                     |     |            |     |
| 8.01  | Réservation dans mobilier pour petits appareillages dans agencement                                                                                                                        |     | E/ lot 07f |     |
| 8.02  | F&P petits appareillages dans agencement                                                                                                                                                   |     | E/ lot 08  |     |
| 9     | <b>Sécurité incendie et alarme</b>                                                                                                                                                         |     |            |     |
| 9.01  | Détecteur d'incendie dans la salle de convivialité                                                                                                                                         |     | E/ lot 09  |     |
| 9.02  | Diffuseurs d'alarme sonore ( <i>dans couloirs</i> )                                                                                                                                        |     | E/ lot 09  |     |
| 9.03  | Alarme flash, murale ou en plafond                                                                                                                                                         |     | E/ lot 09  |     |
|       | <b>Désenfumage</b>                                                                                                                                                                         |     |            |     |
| 9.04  | Asservissement de menuiseries extérieures et commandes rapportées au RdC                                                                                                                   |     |            | EMH |
| 10    | <b>Equipements spécialisés</b>                                                                                                                                                             |     |            |     |
| 10.01 | Mobiliers (bureaux, salles de réunion, salle de cours, de simulation, de simulation procédurale, d'échographie, salles de stockage, salles d'archives, vestiaires, containers du local OM) | MOU |            |     |
| 11    | <b>Menuiserie d'agencement</b>                                                                                                                                                             |     |            |     |
| 11.01 | F&P ensemble cuisine pour salle de convivialité                                                                                                                                            |     | E/ lot 07f |     |
| 12    | <b>PLOMBERIE ET ACCESSOIRES</b>                                                                                                                                                            |     |            |     |
| 12.01 | Système d'Etanchéité Liquide sous carrelage douches                                                                                                                                        |     | E/ lot 07b |     |
| 12.02 | Bac douche y compris vidage, robinetterie, flexible et douche                                                                                                                              |     | E/ lot 08  |     |
| 12.03 | Podiums maçonnés douches                                                                                                                                                                   |     | E/ lot 07b |     |
| 12.04 | Miroir salles de convivialité, sanitaires et douches                                                                                                                                       |     | E/ lot 07h |     |
| 12.05 | Fourniture et pose des cloisonnettes de cabines de douche et de toilette                                                                                                                   |     | E/ lot 07f |     |
| 12.06 | Accastillage de douche, sanitaires et vestiaires                                                                                                                                           |     | E/ lot 08  |     |
| 12.07 | Vasque lavabo y compris potences, vidage, robinetterie et tablette en dessous                                                                                                              |     | E/ lot 08  |     |
| 12.08 | WC posé réservoir de chasse en gaine, plaque de commande                                                                                                                                   |     | E/ lot 08  |     |
| 12.09 | Abattant de WC                                                                                                                                                                             |     | E/ lot 08  |     |
| 12.10 | Canalisations d'eau chaude, d'eau froide et d'évacuation raccordées en gaine                                                                                                               |     | E/ lot 08  |     |

|           |                                                                                                                                                                                                       |  |                                 |     |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------|-----|
| 12.11     | Accessoires : Porte-serviette sur pare douche, porte-serviette sur mur, distributeur de mouchoirs, patères douche et toilettes, porte savon, distributeur de papier, distributeurs de sacs et crochet |  | E/ lot 08                       |     |
| <b>13</b> | <b>VENTILATION</b>                                                                                                                                                                                    |  |                                 |     |
| 13.01     | Calcul du type d'entrée / prise / rejet d'air et définition des besoins                                                                                                                               |  | E/ lot 4                        |     |
| 13.02     | Fourniture des entrées d'air et des grilles pour soupiraux                                                                                                                                            |  |                                 | EMH |
| 13.03     | Pose entrée d'air et des grilles pour soupiraux                                                                                                                                                       |  |                                 | EMH |
| 13.04     | Adaptation édicule ascenseur pour intégration grille à ventelle                                                                                                                                       |  |                                 | EMH |
| <b>14</b> | <b>SANITAIRE POUR PMR</b>                                                                                                                                                                             |  |                                 |     |
| 14.01     | Dispositif d'alarme pour les malentendants                                                                                                                                                            |  | E/ Lot 09                       |     |
| 14.02     | Boutons d'appel urgence                                                                                                                                                                               |  | E/ Lot 09                       |     |
| 14.03     | Bloc porte salle de bains 1 vantail, passage 900 mm entre les montants                                                                                                                                |  | E/ Lot 07f                      |     |
| 14.04     | Pose du bac à douche spécial                                                                                                                                                                          |  | E/ Lot 08                       |     |
| 14.05     | Percement dalle pour évacuation douche                                                                                                                                                                |  | E/ Lot 07b ou 09 selon diamètre |     |
| 14.06     | Vasque lavabo, robinetteries & cuvette WC adaptés pour permettre l'accès en fauteuil roulant.                                                                                                         |  | E/ Lot 08                       |     |
| 14.07     | Paroi de douche                                                                                                                                                                                       |  | E/ Lot 08                       |     |
| 14.08     | Siège de douche mural rabattable et barres de relevage pour la douche et le WC                                                                                                                        |  | E/ Lot 08                       |     |
| <b>15</b> | <b>PLOMBERIE SANITAIRE</b>                                                                                                                                                                            |  |                                 |     |
| 15.01     | Fourniture, présentation, calage et raccordement des siphons de sol                                                                                                                                   |  | E/ Lot 08                       |     |
| 15.02     | Scellement des siphons de sol                                                                                                                                                                         |  | E/ Lot 07e                      |     |
| <b>16</b> | <b>CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET VENTILATION</b>                                                                                                                                                        |  |                                 |     |
| 16.01     | Installation des bouches de soufflage et/ou d'extraction                                                                                                                                              |  | E/ Lot 08                       |     |
| 16.02     | Mise en place du rafraichissement du local DIRISI                                                                                                                                                     |  | E/Lot 08                        |     |
| 16.03     | Remplacement des corps de chauffe du local compactus                                                                                                                                                  |  | E/lot 08                        |     |
| <b>17</b> | <b>ISOLATION THERMIQUE</b>                                                                                                                                                                            |  |                                 |     |
| 17.01     | Doublage intérieur en chanvre (murs de l'Aile A hors escalier monumental)                                                                                                                             |  | E/Lot 03b                       |     |
| 17.02     | Doublage thermique en mur de façade type demi-cloison placostil (Aile B et points ponctuels autour de                                                                                                 |  | Lot 3d                          |     |

|           |                                                                                                                |        |                 |                  |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------|------------------|
|           | l'escalier monumental Aile A) et doublage non isolé de type BA15 sur fourrure F530 (Aile A&B)                  |        |                 |                  |
| 17.03     | Isolation sous rampants, Aile A – F&P d'un matelas d'isolation thermique en rampant Aile B                     |        | Lot 3d          |                  |
| <b>18</b> | <b>ELECTRICITE &amp; ECLAIRAGE</b>                                                                             |        |                 |                  |
| 18.01     | F&P lustrerie intérieure tous espaces hors escalier monumental                                                 |        | E/ Lot 5        |                  |
| 18.02     | Percements et arrivées électriques desservant les nouveaux équipements dans l'escalier monumental et en façade |        |                 | EMH / Lot 3      |
| 18.03     | F&P lustrerie intérieure escalier monumental                                                                   |        | E/Lot 09 (pose) | EMH (fourniture) |
| 18.04     | F&P Eclairage extérieur en façade                                                                              |        | E/Lot 09 (pose) | EMH (fourniture) |
| 18.05     | Détecteurs de présence pour les commandes d'éclairages hors escalier monumental                                |        | E/ Lot 09       |                  |
| <b>19</b> | <b>COURANTS FAIBLES</b>                                                                                        |        |                 |                  |
| 19.01     | Installation du WIFI / Réseaux DIRISII / INTRACED                                                              | MOU    |                 |                  |
| 19.02     | Chemin de câble à disposition du prestataire WIFI et puissance électrique pour baie                            |        | E/ Lot 09       |                  |
| 19.03     | Câblage téléphonique                                                                                           | DIRISI |                 |                  |
| 19.04     | Câblage de distribution                                                                                        |        | E/ Lot 09       |                  |
| 19.05     | Centrale d'alarme                                                                                              |        | E/ Lot 09       |                  |
| 19.06     | Equipement pour PMR                                                                                            |        | E/ Lot 09       |                  |
|           |                                                                                                                |        |                 |                  |
| <b>20</b> | <b>VRD / RESEAUX ENTERRES</b>                                                                                  |        |                 |                  |
| 20.01     | Réalisation des réseaux enterrés à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur des bâtiments en attente         |        | E/ Lot 07b      |                  |
| 20.02     | Sécurisation des tranchées ouvertes                                                                            |        | E/ Lot 07b      |                  |
| 20.03     | Entretien de la sécurisation des tranchées ouvertes                                                            |        | E/ Lot 07a      |                  |
| 20.04     | Rebouchements des tranchées ouvertes y compris grillage avertisseur                                            |        | E/ Lot 07b      |                  |

En complément, voir le tableau des interfaces entre Maîtrise d'œuvre « classique » et maîtrise d'œuvre Monument Historique intitulé « EVDG DCE annexe lot n°00 Interfaces Archipat & Equipage 030125 »

\*\*\*\*\*